

Recrutement d'un ANIMATEUR-DIRECTEUR pour le Foyer socioculturel d'Antoing

Description et cadre de fonction :

- Engagement sur fonds propres de l'ASBL
- Fonction : Animateur-Directeur
- Echelon 5, commission paritaire : 329.02
- Temps plein –CDI. Régime de 38h.
- Disponibilité en soirée et le week-end.
- Permis de conduire de type B et véhicule obligatoire.
- Développement de l'action et du travail principalement sur le territoire d'Antoing mais nombreux déplacements à l'extérieur pour réunion du secteur, représentation, ...
- Entrée en fonction : le plus rapidement possible après la décision d'engagement et au plus tard le 02/01/2019.

Missions :

- Coordination générale du Centre culturel.
- Gestion du projet culturel en adéquation avec le Décret sur les Centres culturels.
- Gestion des ressources financières et humaines.
- Interface avec le Conseil d'administration, le Conseil d'orientation et l'Assemblée générale.
- Relations publiques avec les interlocuteurs communaux, provinciaux et de la Fédération Wallonie-Bruxelles.
- Relations et gestion du tissu associatif
- Programmation des activités avec l'équipe du Centre Culturel.

Profil :

- Master et 3 ans d'expérience professionnelle dans le secteur culturel ou baccalauréat professionnalisant et 5 ans d'expérience dans une fonction de direction ou de codirection d'une institution culturelle
- Capacité de développer et de structurer une vision culturelle à l'échelle du territoire.
- Connaissance des réalités d'un Centre culturel (législation et pratique quotidienne).
- Capacité de mobiliser une équipe, des instances et des partenaires autour d'un projet culturel.
- Maîtrise des aspects financiers, administratifs et des ressources humaines dans le secteur non-marchand.
- Connaissance et maîtrise de la gestion d'une ASBL.
- Capacité d'expression écrite et orale (y compris en public)

Procédure :

Conformément à l'article 92 du Décret relatif aux Centres Culturels, un jury recevra les candidatures, en fera l'analyse, organisera une épreuve écrite et orale et soumettra un classement des candidats au Conseil d'administration.

Etapas et calendrier de sélection :

- Clôture des dossiers de candidature et sélection des CV retenus : le vendredi 14/09/18 (minuit) cachet de la poste faisant foi ou remise en main propre avant cette date.
- Epreuve écrite : le lundi 15/10/18 :
- Epreuve orale : en novembre après le congé de Toussaint suivant la disponibilité du jury
- Engagement : dès que possible et au plus tard le 03/12/2018.

Candidatures :

Les candidats adresseront leur candidature à l'attention de Monsieur Karl Vander Stricht, Président du Foyer socioculturel d'Antoing.

Les candidatures seront envoyées soit par la poste au Foyer socioculturel d'Antoing, 23, rue du Burg à 7640 Antoing, soit par voie électronique à l'adresse suivante : info@foyersocioculturelantoing.be, soit de main à main au secrétariat du Foyer socioculturel (même adresse).

Les candidatures seront composées des trois documents suivants :

1. Lettre de motivation
2. Curriculum vitae
3. Note d'intention d'opérations culturelles à développer au Foyer socioculturel d'Antoing tout en faisant référence aux droits culturels.
(Le dossier de demande de reconnaissance du Foyer socioculturel vous sera envoyé sur simple demande par mail)

Les dossiers incomplets seront irrecevables.

Attention, le Foyer socioculturel ferme du 21 juillet au 19 août 2018.